

Interpellation intitulée « Fermeture des bars au Festival de Jazz de Montreux : le remède est pire que le mal ! »

Le Montreux Jazz Festival, qui débute dans une semaine, fait face à un problème qui a une incidence importante sur la qualité d'accueil de cette ville touristique et pour ses habitants.

En effet, en raison du système de patente provisoire actuel pour les organisateurs de manifestations, les bars doivent cesser de vendre de l'alcool à 04h00. Si l'objectif de lutte contre une consommation excessive d'alcool peut être compris, les conséquences de cette disposition engendrent des nuisances qui paraissent plus graves que les avantages qu'elle apporte éventuellement.

En effet, la situation d'une fin de soirée d'un très grand festival, attirant des milliers de personnes venant parfois de fort loin et par transport public, doit être considérée différemment de la fermeture d'un établissement nocturne quelconque.

Les conséquences constatées l'an dernier en suite de l'application de cette exigence de fin de vente d'alcool à 04h00 ont été les suivantes :

- Une partie importante du public a spontanément compris la fin de la vente des boissons avec alcool comme signifiant la fermeture prochaine des bars. Des centaines de personnes ont donc quitté le périmètre de la manifestation à une heure où aucun transport public n'est encore opérationnel.
- Il faut relever que si un organisateur doit appliquer les règles légales en tentant d'en expliquer les raisons, il ne peut en aucun cas retenir des gens dans un espace sous sa responsabilité. Si la clientèle décide de partir, aucune disposition ni action ne peut empêcher ce départ.
- En conséquence, le départ prématuré de centaines de personnes qui se retrouvent dans rue, sans transports publics disponibles ni cafés ou autre lieux ouverts, doit être considéré comme un réel problème auquel il importe de trouver des solutions.
- Ces personnes errant en ville durant près de deux heures posent de nombreux problèmes de bruit, d'éventuelles incivilités, voire plus. Le problème est particulièrement aigu dans un centre urbain, où une clientèle touristique très importante et la population doivent pouvoir jouir d'un minimum de tranquillité à une heure aussi matinale.

Les conséquences décrites ci-dessus sont regrettables et pourraient être évitées, car les organisateurs de grandes manifestations maîtrisent les dispositions qui permettent de garder les festivaliers dans des lieux fermés et gérés à tout point de vue (bruit, sécurité, etc.) jusqu'à l'heure permettant un départ maîtrisé des clients vers les transports publics, dès que ceux-ci sont disponibles.

Pour y remédier, Police Riviera s'inquiète de cette situation et a insisté l'an dernier pour que l'organisateur maintienne les bars ouverts, jusqu'à cinq heures, sans vente d'alcool, pour garder la clientèle. Pour les raisons décrites ci-dessus, il s'avère cependant que c'est une demi-mesure, puisque dans les faits les gens les quittent dès la fin de la vente d'alcool.

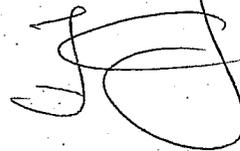
Tenant compte de l'intérêt général, je souhaite donc poser les questions suivantes :

- comment appréciez-vous la situation actuelle et le risque de nuisances important en lien avec le départ prématuré de la clientèle de festival alors que les transports publics, en particulier les CFF, ne sont pas disponibles ?
- afin d'optimiser la bonne gestion de la clientèle de fin de soirée des grandes manifestations, une dérogation aux règles de la patente provisoire serait-elle envisageable dans certains cas ?
- Sinon, comment le Conseil d'Etat entend-il résoudre ce problème ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Lausanne, le 25 juin 2013

Jérôme Christen



Développement soutenu.

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Favez Jean-Michel
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Favrod Pierre-Alain
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Ferrari Yves
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Gander Hugues
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Genton Jean-Marc
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Germain Philippe
Bendahan Samuel	Collet Michel	Glauser Alice
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Glauser Nicolas
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Golaz Florence
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grognoz Frédéric
Bory Marc-André	Debluè François	Guignard Pierre
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Brélaz François	Despot Fabienne	Hauri Jacques-André
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Hurni Véronique
Buffat Michaël	Divorne Didier	Induni Valérie
Butera Sonya	Dollvo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Payot François	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Marion Axel	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Martinet Philippe	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meisenberger Daniel	Renaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Venzelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miréville Michel	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre	Züger Eric